

POUR ORANGE, HADOPI OUVRE LA PANDOREBOX

LE 28 AVRIL 2009 EPELBOIN

On pensait en avoir fini avec la longue liste des arguments d'ordre techniques montrant à quel point l'Hadopi n'avait aucune chance d'être appliquée un jour, mais voilà qu'à cet inventaire à la Prévert vient s'ajouter une nouvelle voix, jusqu'ici discrète : Orange. « On va ouvrir la boîte de Pandore » L'entreprise (presque) d'état, par le biais [...]

On pensait en avoir fini avec la longue liste des arguments d'ordre techniques montrant à quel point l'Hadopi n'avait aucune chance d'être appliquée un jour, mais voilà qu'à cet inventaire à la Prévert vient s'ajouter une nouvelle voix, jusqu'ici discrète : Orange.

« On va ouvrir la boîte de Pandore »

L'entreprise (presque) d'état, par le biais de son département entreprise (Orange Business) vient rappeler le rôle impossible que la loi veut imposer au fameux logiciel espion, celui que tout citoyen soucieux d'être en mesure de prouver son innocence face à l'Hadopi devra installer sur sa machine.

Il ne sera pas interopérable, les députés ont rejeté cet amendement là. Soit. Les députés pro Hadopi, qui avaient senti qu'il y avait là un potentiel faille, on décidé de ce qui est une réelle inégalité face à la loi. Tant pis pour ceux qui utilisent un Linux ou un Ubuntu.

Mais le problème ne s'arrête pas là !

Orange se situe dans la perspective d'une entreprise, souhaitant se prémunir contre un employé... peu scrupuleux. La configuration technique n'est pas particulièrement éloignée de celle d'un power user de l'internet. Une multitude de machines, connectés de différentes façon, à un point d'accès au réseau. A charge au logiciel espion labellisé Hadopi de surveiller toute l'installation.

La liste des challenges technologiques à relever pour arriver à développer un tel logiciel est telle qu'elle semble visiblement susciter l'hilarité des services entreprise d'Orange, pourtant peu portés sur l'humour.

"Cela tient de la performance sportive" commente Philippe Maltere sur **le blog officiel d'Orange Business**, avant de conclure "Ce logiciel décrit par la loi existe-t-il ? A ma connaissance actuellement, non. Mais pour l'application de cette loi, il le faudrait".

Au vu de la diversité des matériels installés, que ce soit en entreprise ou même dans la configuration plus simple d'un particulier (derrière une LiveBox se cache une multitude de combinaisons de composants achetés ça et là au grès des cours et des disponibilités du marché), la mise au point d'un tel logiciel promet de repousser l'application de la loi aux calendes Grecques... A moins que l'assemblée décide que l'accusation sera sans appel, une inversion définitive et sans appel de la charge de la preuve... Ce que le conseil constitutionnel devrait botter en touche sans soucis.

(trouvé via @petitesphrases)
(photo CC par **Salvator Freni**)

2 pings

Twitted by imath le 28 avril 2009 - 16:04

[...] This post was Twitted by imath [...]

La prospérité est le lien : :: Nues Blog par Nicolas Voisin :: le 3 mai 2009 - 18:14

[...] Quand William Shakespeare, qui me pardonnera de ce raccourci, écrit "la prospérité est le lien de l'amour" ce lien n'est déjà pas seulement physique. Il est sentiment et, explicitement, prospérité. Récemment Philippe Couve [debat], puis Narvic (puis le reste de la blogosphère journalis TIC si ce n'est déjà fait) ont ré-ouvert la linkbox de Pandore – pour parodier un bon mot de Fabrice. [...]

